

ACCOMPAGNER L'INSERTION DE JEUNES RURAUX DANS L'AGRICULTURE FAMILIALE



Présentation d'un dispositif d'insertion à Madagascar

COMMENT INTERVENIR ?

① CONSEIL DE PROXIMITE - DOTATION EN MOYENS DE PRODUCTION

280 jeunes accompagnés depuis 2009

220 dotations attribuées depuis 2010

- Accompagnement au **montage de projet** et suivi de manière dégressive sur 3 ans
 - 1 conseiller / collège pour 50 à 60 jeunes
 - 5000 € / conseiller / an
- Octroi d'une **dotacion en moyens de production**
 - Mise en place d'un comité d'octroi
 - Demandes éligibles : petits matériels, construction bâti, cheptel
 - Montant moyen par jeune : 275 euros

② ANIMATION DE DYNAMIQUES DE GROUPE - FORMATION DE LEADERS

- Des **rencontres pour échanger** et tisser des réseaux
 - Au niveau local : rencontres informelles animées par les jeunes eux-mêmes avec l'intervention ponctuelle du conseiller
 - Au niveau régional : 1 fois / an pour environ 30 jeunes; à l'initiative du conseiller
 - Au niveau national : 1 fois / an pour environ 20 jeunes désignés par leurs pairs
- Un renforcement des **capacités de leadership** : 10 à 15 jeunes par collège suivent un cursus de formation de 8 jours (4 sessions de 2 jours).
Objectif : favoriser l'émergence d'organisations à l'initiative des jeunes paysans



③ MISE EN RELATION ET PARTENARIATS

- Au niveau local par la mise en **relation avec les acteurs du territoire** (communes, IMF, centres de services agricoles...)
- Au niveau régional ou national pour **l'émergence de politiques d'installation** :
 - Introduction d'une ligne de financement « Installation » au niveau des Fonds Régionaux de Développement Agricole
 - Renforcement de la participation des fédérations régionales d'organisations paysannes au processus d'insertion
 - Négociation en cours avec une IMF pour expérimenter un produit financier pilote pour les jeunes
 - Participation du président de Fifata dans la commission « Insertion – Installation » au sein du Comité National de la Formation Agricole



PARCOURS D'UN JEUNE

Depuis la sortie du collège		Accompagnement par le collège	l'OP
1 an	Obtention d'une dotation		
2 ans	Participation à une rencontre régionale		
3 ans	Renforcement du leadership		
4 ans	Rejoint ou fonde un groupe local de producteurs		
5 ans	Intégration d'une organisation de niveau régional		

Des jeunes installés en agriculture, porteurs de changement dans leur territoire



Témoignage de Laurette (20 ans)

Avant d'entrer au collège agricole d'Ambondromisotra en 2009, Laurette est empêchée par son frère aîné d'exploiter une parcelle de terrain familial à cause de la tradition qui réserve la transmission des terres aux hommes.

Ses prises d'initiatives, permises par la formation reçue, pour améliorer les élevages familiaux finissent par convaincre son frère, qui à sa sortie du collège en 2012, l'associe au développement de l'exploitation familiale. Elle y introduit notamment les cultures fourragères.

Elle est aujourd'hui reconnue « paysanne relais » : elle accompagne 4 groupes de producteurs voisins sur la pisciculture, l'élevage de porcs et l'élevage de poulets et commence à s'impliquer au sein d'une fédération régionale d'organisations paysannes.

LES JEUNES FORMÉS DANS LES COLLEGES EN QUELQUES CHIFFRES

Activités

- 95 % de projets mis en œuvre (2/3 en production animale)
- Autres activités développées par les jeunes :
 - Prestataire en santé animale : 80%
 - Prestataire formation / conseil : 20 %
 - Collecte et commerce : 5%

Financement

- Besoin en fonds pour démarrage : 600 €
- Source de financement : 50 % dotation / 30 % parents et 20 % apport personnel
- 5% contractent un micro-crédit (entre 100 à 300 € pour 6 à 12 mois)
- 20 % sont considérés autonome socialement et indépendant financièrement

Foncier

- Au démarrage : entre 0,5 à 0,8 ha (dotation familiale)
- Extension : jusqu'à 3 ha en 3 ans (principalement en location courte)
- Migration pour accéder au foncier : 5%

Vie associative

- 25 % des jeunes sont impliqués dans un groupement
- 9 groupes ou associations ont été créés à l'initiative de jeunes

Avec le soutien financier de :

